

Communiqué de presse

licensing.inserm.fr ou comment trouver des souris transgéniques au bout de sa souris informatique ?

A partir du 22 octobre, l'Inserm met en ligne les offres de technologies développées dans ses laboratoires. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont désormais au service de la valorisation et du transfert de technologie.

Un service en ligne pour les entreprises et les chercheurs

Avec licensing.inserm.fr le Département de Valorisation et Transferts de Technologie de l'Inserm propose un véritable service de mise en relation entre les chercheurs et les entreprises. L'institut met désormais à disposition de tous, une base de données des offres de technologie disponible par voie de licence. En relevant le défi de l'utilisation des TIC dans le domaine de la valorisation, l'Inserm se donne les moyens d'une plus grande visibilité afin de démultiplier les partenariats avec le milieu industriel. Conscient des changements de l'environnement des relations de travail, la mise en place de licensing.inserm.fr (en version bilingue anglais/français) démontre la volonté d'intégration de l'Inserm aux nouveaux enjeux industriels et technologiques.

Un outil simple, efficace et réactif

La présence d'un moteur de recherche par mot-clef simplifie la navigation. En un seul clic, les internautes peuvent connaître les offres technologiques des chercheurs de l'Inserm sur un thème donné. Que ce soit dans le domaine médical, dans celui des outils de recherche, des biotechnologies ou de la génomique...plus de 200 offres sont actuellement en ligne. Elles se présentent sous forme de fiche détaillée avec les coordonnées des différents chercheurs et leurs publications. Les renseignements fournis concernent également les applications de ces innovations, et les informations relevant de la propriété industrielle. C'est en cela que licensing.inserm.fr est un outil réactif. Il est par ailleurs dynamique. Les offres sont amenées à évoluer constamment et sont mises à jours de façon régulière.

Désormais, le transfert technologique a sont site : licensing.inserm.fr

